Envoyé en préfecture le 11/07/2026
Reçu en préfecture le 11/07/2026
Publié le
ID : 037-213701543-20260709-037154059_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
Mardi 30 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :
27
Présents :
20
Représentés :
7
Mme Béatrice TILLIER a été désignée Secrétaire de Séance

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à l'espace Jean GUERAUD, en séance publique, sous la présidence de Mme Sylvie GINER, Maire.

Étaient présents :
Mme Sylvie GINER, Mme Nancy TEXIER, Mme Béatrice TILLIER, M. Martin GUIMARD, Mme Adeline AVELINE-ROULLAND, M. Ivan RABOUIN, Mme Chantal SAUVIN, M. Bernard FEMIAK, M. Hubert GIBLET, Mme Patricia BIETH, Mme Odette PERRIN, M. Christophe HOLUIGUE, M. Anthony GIRAULT, Mme Sandra LEVIEUGE, Mme Nathia PENNETIER, M. Cédric MELAY, Mme Hélène TANCHOUX, M. Vivien DUPUET, Mme Océane GENEST-CHARBONNEL, M. Jérémy ARCHAMBAULT.

Étaient absents représentés :
M. Éric RIVAL a donné pouvoir à M. Martin GUIMARD
M. Gérard BENARD a donné pouvoir à M. Ivan RABOUIN
Mme Frédérique SCHULLER a donné pouvoir à Mme Sylvie GINER
M. Laurent DUPONT a donné pouvoir à Mme Océane GENEST-CHARBONNEL
Mme Céline TOURNEMICHE a donné pouvoir à M. Christophe HOLUIGUE
Mme Ludivine FREVILLE a donné pouvoir à M. Vivien DUPUET
M. Nicolas CIROTTE a donné pouvoir à Mme Nancy TEXIER

Absents non représentés :

DELIBERATION : n°037 154 059 - 2026 – 7.5
FINANCES : Subventions aux associations 2026 – Versements complémentaires

EXPOSE DES MOTIFS
Après étude des dossiers de demandes de financements, il est proposé d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2026 à :

⇨ Union Sportive Montbazon Foot
domiciliée Place André Delaunay – 37250 Montbazon
objet : Organisation du tournoi U8-U9
Montant : 1 000 €

⇨ Magie à l'hôpital
domiciliée rue des Moulins – 37390 La Membrolle sur Choisille
objet : Reversement Les foulées solidaires 2026
Montant : 2 000 €

⇨ Amicale des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers
domiciliée rue de la Grange Barbier – 37250 Montbazon
objet : Aide à projet – Organisation du bal populaire du 13 juillet (cachet du DJ)
Montant : 500 €

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à émettre leur avis sur ce dossier.

DELIBERATION
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget et notamment l'article 6574 « Subventions aux associations »,
Vu la demande formulée par l'Amicale des Sapeurs-pompiers,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Article 1 : d'accorder une subvention :

⇨ à l'Union Sportive Montbazon Foot, dans le cadre d'un soutien à l'organisation du tournoi U8-U9 à hauteur de 1 000 € ;

⇨ à l'association Magie à l'hôpital, dans le cadre de l'organisation des foulées solidaires à hauteur de 2 000 €.

Envoyé en préfecture le 11/07/2026
Reçu en préfecture le 11/07/2026
Publié le
ID : 037-213701543-20260709-037154059_2026-DE

⇨ à l'association Amicale des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, dans le cadre de l'organisation du bal populaire du 13 juillet (cachet du DJ) à hauteur de 500 €.

Article 2 : d'autoriser Mme le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Article 3 : de préciser que ces crédits seront ouverts à l'article 65748 « Subventions de fonctionnement – autres personnes de droit privé » au budget primitif 2026.

Pour extrait certifié conforme,
MONTBAZON, le 9 juillet 2026

Le Maire,
Sylvie GINER

Signé électroniquement par : Sylvie GINER
Date de signature : 11/07/2026
Qualité : Montbazon - Maire

La Secrétaire de séance,
Béatrice TILLIER

Signé électroniquement par : Béatrice TILLIER
Date de signature : 10/07/2026
Qualité : Montbazon - 3eme Adjoint